

Administration du pétrole—Loi

Par conséquent, lorsqu'on accorde ce genre de subventions, il va sans dire que quelqu'un doit les payer, et c'est le principe que tous les Canadiens acceptent depuis les débuts de la confédération.

D'autres ont déclaré que le pétrole est une marchandise comme les autres; ils ont donc demandé pourquoi il devrait être imposé différemment, pourquoi nous devrions supprimer le prix mondial et pourquoi les provinces productrices ne peuvent pas vendre leur pétrole au cours mondial comme elles le font pour les autres produits. J'ai signalé aux Canadiens de l'Ouest que si l'on s'en tient à la loi de l'offre et de la demande, l'offre a augmenté l'an dernier au niveau international, tandis que la demande diminuait. Par conséquent, le prix aurait dû diminuer, mais cela n'a pas été le cas. Le prix du marché a doublé; c'est pourquoi je dis que le pétrole ne peut pas être une marchandise comme toutes les autres si ce genre de chose se produit sur les marchés mondiaux. J'ai dit que le problème que connaît le gouvernement fédéral—et nous avons essayé de le résoudre grâce au programme énergétique national—découle de la façon dont les taxes prélevées auprès de l'industrie extractive reviennent à la province ou au gouvernement fédéral. Pour être plus précis, les recettes provenant de l'industrie du pétrole et du gaz en Alberta s'élèvent à \$1,851 par individu.

Au Manitoba, les recettes provenant des richesses naturelles ne sont que de \$46 par personne et, en Ontario, de \$23 par personne. Lorsqu'il y a un écart tel que ces recettes peuvent aller de \$1,851 par personne en Alberta à \$23 par personne en Ontario—et, dans d'autres provinces, les chiffres sont encore plus bas—cela prouve bien que le gouvernement fédéral a un problème. Peu importe comment nous nous efforçons d'augmenter les recettes fédérales afin de les répartir et de les distribuer équitablement pour que tous les Canadiens en profitent également, quelqu'un va devoir donner aux autres. Malheureusement, pour le moment, c'est l'Alberta; mais la même chose se produira dans toutes les provinces, comme cela a été le cas depuis la confédération. A diverses époques de notre histoire, certaines provinces ont été «nanties» et d'autres «défavorisées». Les provinces «nanties» ont changé de temps à autre, tout comme les provinces «défavorisées». Un jour viendra peut-être où l'Ontario deviendra une province «défavorisée». Si nous voulons jeter les bases d'un semblant de nation, nous, députés, devons accepter le fait que les provinces «nanties» doivent partager avec les «défavorisées». Je compte sur les députés d'en face pour diffuser ce message.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Comme il est 5 h 45 de l'après-midi, en conformité des dispositions de l'ordre adopté le vendredi 21 novembre 1980, la Chambre procédera maintenant au vote à l'appel nominal différé sur la motion de M. Waddell, appuyé par M. Knowles, relativement à la loi sur l'administration du pétrole. Convoquez les députés.

(La motion de M. Waddell, mise aux voix, est rejetée.)

● (1750)

(Vote n° 35)

POUR

Messieurs

Althouse	Halliday	Murphy
Baker	Hargrave	Murta
(Nepean-Carleton)	Hawkes	Neil
Beatty	Hees	Nickerson
Benjamin	Howie	Nielsen
Blackburn	Ittinuar	Nowlan
Bosley	Jarvis	Nystrom
Broadbent	Jelinek	Oberle
Clarke	Jewett (M ^{lle})	Orlikow
(Vancouver Quadra)	Keeper	Paproski
Cook	Kempling	Parker
Cooper	Knowles	Patterson
Cossitt	Kristiansen	Reid
Crosby	La Salle	(St. Catharines)
(Halifax-Ouest)	Lewis	Riis
Crouse	Lewycky	Robinson
Dantzer	MacDonald	(Burnaby)
Darling	(M ^{lle})	Rose
Deans	MacKay	Sargeant
de Jong	Manly	Scott
Dick	Mayer	(Hamilton-Wentworth)
Dinsdale	Mazankowski	Scott
Domm	McCain	(Victoria-Haliburton)
Ellis	McCuish	Shields
Elzinga	McGrath	Siddon
Epp	McKenzie	Skelly
Fraser	McKinnon	Stewart
Friesen	McMillan	Taylor
Fulton	Miller	Thacker
Gamble	Mitchell	Waddell
Greenaway	(M ^{me})	Wenman
Gurbin	Munro	Wise
	(Esquimalt-Saanich)	Wright—88.

CONTRE

Messieurs

Allmand	Dubois	MacBain
Appolloni	Duclos	MacEachen
(M ^{me})	Dupont	MacKasey
Axworthy	Dupras	MacLaren
Bachand	Duquet	MacLellan
Baker	Erola (M ^{me})	Malépart
(Gander-Twillingate)	Ethier	Maltais
Beauchamp-Niquet	Evans	McCauey
(M ^{me})	Ferguson	Massé
Bégin (M ^{me})	Fisher	Masters
Berger	Fleming	McCauley
Blais	Flis	McRae
Blaker	Foster	Olivier
Bloomfield	Francis	Ostiguy
Bossy	Frith	Ouellet
Breau	Garant	Parent
Bujold	Gauthier	Penner
Bussièrès	Gendron	Pepin
Campbell	Gimaiel	Peterson
(M ^{lle})	Gingras	Pinard
(South West Nova)	Gourd	Portelance
Campbell	Gray	Prud'homme
(LaSalle)	Guilbault	Regan
Chénier	Harquail	Reid
Chrétien	Henderson	(Kenora-Rainy River)
Collenette	Hopkins	Roberts
Comtois	Hudecki	Rompkey
Corbin	Irwin	Rooney
Corriveau	Johnston	Roy
Cosgrove	Joyal	Savard
Côté (M ^{me})	Kelly	Schroder
Cousineau	Killens (M ^{me})	Simmons
Cullen	Lachance	Smith
Cyr	Lalonde	Stollery
Dawson	Landers	Tardif
de Corneille	Lang	Tessier
Demers	Laniel	Tobin
Deniger	Lapierre	Trudeau
Desmarais	LeBlanc	Turner
Dingwall	Leduc	Veillette
Dion	Lefebvre	Watson
Dionne	Loiselle	Weatherhead
(Chicoutimi)	Lonsdale	Yanakis—123.
Dionne	Lumley	
(Northumberland-Miramichi)		